



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture de l'Usine Bridgestone de Béthune

Question au Gouvernement n° 3522

Texte de la question

FERMETURE DE L'USINE BRIDGESTONE DE BÉTHUNE

M. le président. La parole est à M. Adrien Quatennens et à lui seul.

M. Adrien Quatennens. Monsieur le Premier ministre, après deux mois de votre danse du ventre, la direction de Bridgestone a confirmé son choix de fermer le site de Béthune. Les 863 salariés, compétents, qualifiés et attachés à leur outil de production, sont prêts à produire le type de pneus qu'on leur demande, mais la direction du groupe a froidement décidé de leur sort depuis bien longtemps. Il ne s'agit pas simplement d'une délocalisation industrielle au sein même de l'Union européenne, avec ses propres subventions et les aides de l'État, mais d'une réorganisation purement financière ayant pour seul objectif l'accroissement de la marge du groupe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*) Bridgestone sera donc votre Metaleurop, votre Continental, votre Florange !

L'alternative offerte par la mondialisation sauvage est à chaque fois la même : renoncer à nos acquis et droits sociaux ou prendre le risque de la délocalisation.

M. Alexis Corbière. C'est vrai !

M. Adrien Quatennens. Au nom de la compétitivité et de la baisse des prix, vous attaquez le droit du travail et faites reculer les services publics pendant que les marges des grandes entreprises et les rémunérations des actionnaires ne cessent de croître et l'investissement productif de reculer.

M. Alexis Corbière. C'est clair.

M. Adrien Quatennens. En opposition à votre modèle, nous sommes pour la production en France. Nous avons besoin d'une nouvelle stratégie industrielle fondée sur les qualifications des salariés, les filières, la relocalisation de l'activité et la planification de la bifurcation écologique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI – M. Jacques Cattin applaudit également.*) Cessons d'être les dindons de la farce !

Nous sommes pour le protectionnisme solidaire : nous devons imposer une taxation écologique et sociale aux frontières et interdire l'importation des produits réalisés dans des conditions de travail inacceptables. Alimentons un fonds d'aide à la relocalisation en taxant les importations des entreprises ayant délocalisé.

Pour faire tout cela, le peuple français devra réunir les conditions permettant de vous retirer le volant des mains. En attendant, qu'allez-vous faire ? Allez-vous exiger de la direction de Bridgestone le remboursement des aides publiques de l'État ? (*Exclamations sur les bancs des groupes LaREM et LR.*) Êtes-vous prêts à une nationalisation transitoire jusqu'à l'engagement d'un repreneur, ou à faciliter la reprise du site par les salariés

eux-mêmes ? (Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Mais de quel recul du droit du travail parlez-vous ? Jamais aucun gouvernement n'a fait autant pour protéger les emplois et les salariés que ce que nous faisons depuis le début de la crise ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM – Exclamations sur les bancs du groupe FI.)

M. Pierre Cordier. Un peu de modestie, madame la ministre !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Le Gouvernement a instauré un dispositif inédit d'activité partielle, qui a protégé jusqu'à 9 millions de salariés au plus fort de la crise. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.) Nous accompagnons les entreprises qui négocient des accords d'activité partielle de longue durée, qui permettent déjà de protéger plus de 300 000 emplois.

Comme vous, j'ai été choquée en septembre par l'annonce du groupe Bridgestone de fermer le site de Béthune. (Exclamations sur les bancs des groupes LR et FI.) Néanmoins, le Gouvernement ne se contente pas de slogans, monsieur le député.

Mme Mathilde Panot. C'est vous qui gouvernez, qu'est-ce que vous faites ?

Mme Élisabeth Borne, ministre. Depuis le départ, il est aux côtés du territoire et des 863 salariés. Avec Agnès Pannier-Runacher, nous nous sommes rendues sur place pour demander à la direction d'examiner un scénario de réinvestissement sur le site (Exclamations sur les bancs du groupe FI) ; nous avons constaté qu'elle ne le veut pas. Pourtant, nous ne baissons pas les bras (Les députés du groupe FI miment des marionnettes baissant les bras), nous restons aux côtés des salariés et du territoire.

Nous sommes en France : quand une entreprise quitte un territoire, elle doit répondre à ses obligations et chercher un repreneur. Le Gouvernement, de son côté, en cherche également.

M. Ugo Bernalicis. Mettez-nous au gouvernement pour voir, on s'en charge !

Mme Élisabeth Borne, ministre. L'entreprise a également des obligations de revitalisation du site et du territoire ; nous serons très exigeants quant au respect de ces obligations. Bien sûr, nous serons aux côtés des salariés et nous veillerons à ce qu'ils bénéficient tous d'un accompagnement pour leur reclassement. Aucun salarié sur le bord de la route : c'est l'engagement que nous prenons. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Adrien Quatennens](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3522

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 novembre 2020](#)